



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Cinquième édition Goût de France

Question écrite n° 18483

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur la cinquième édition « Goût de France ». En effet, parmi les raisons qui incitent les touristes étrangers à choisir la destination France, notre patrimoine culinaire est évoqué par un tiers d'entre eux. La gastronomie française constitue un des points forts de notre attractivité. Elle participe activement au rayonnement culturel et constitue un enjeu économique évident pour le développement touristique. Dans ce contexte, l'opération « Goût de France », événement qui célèbre la cuisine française dans le monde, a été organisée la semaine dernière avec succès. A l'initiative du ministère des affaires étrangères, et en collaboration avec Alain Ducasse, près de 5 000 chefs ont donc célébré la cuisine française dans plus de 3 000 restaurants et bistrots du monde entier. Cette cinquième édition s'est déroulée sur le thème de la cuisine responsable, une cuisine attentive au « manger sain » et à l'environnement. Au menu : des plats réduits en gras, en sucre et en sel, qui privilégient les produits du terroir et les ingrédients d'une filière responsable. Au carrefour des enjeux de santé, d'environnement, d'économie, de culture, d'éducation, l'univers de la restauration souhaite s'inscrire dans une démarche vertueuse et durable. C'est tout le sens du récent Livre blanc de la gastronomie responsable. Une cuisine qui propose de penser au-delà de l'assiette, en fonction des produits et de ceux qui les font, des écosystèmes naturels et humains, marins et terrestres. Ainsi, il souhaite savoir si M. le ministre, comme tous les contributeurs de ce Livre blanc, pense qu'il soit urgent de relever les nombreux défis d'une gastronomie durable pour renforcer notre attractivité touristique et, surtout, pour continuer à se régaler en confiance et... en conscience.

Texte de la réponse

La richesse et la singularité de notre cuisine, la diversité de nos terroirs, mais aussi l'inscription, en 2010, du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'UNESCO sont autant d'atouts qui concourent à maintenir la France au premier rang des destinations touristiques mondiales. Goût de / Good France valorise l'excellence de ce savoir-faire et constitue donc un outil essentiel pour la promotion des territoires français. Lors de sa cinquième édition, le 21 mars 2019, Goût de France a choisi de s'engager pour une gastronomie plus durable, en mettant à profit son rayonnement international, son réseau de chefs investis dans cet événement et le réseau diplomatique français. Outre l'élaboration de menus responsables aux quatre coins de la planète, la réalisation d'un premier Livre blanc de la gastronomie responsable a doté Goût de France d'une dimension vertueuse et engagée : plus de 30 personnalités du monde culinaire ont ainsi témoigné et proposé des solutions aux grandes questions qui sous-tendent leurs métiers et leurs quotidiens, de l'approvisionnement à l'élaboration d'un menu, abordant les thèmes du gaspillage, du recyclage, de la consommation d'eau et d'énergie dans les cuisines et de la réduction du plastique. Aux côtés du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Economie et des Finances, de la Transition écologique et solidaire, et de l'Education nationale et de la Jeunesse, se sont aussi emparés de la thématique de la cuisine et de l'alimentation. Ainsi, le 22 mars 2019, s'est déroulé un colloque inédit à l'UNESCO pour mettre en lumière les liens entre culture, éducation et alimentation. Ce temps universitaire a permis d'annoncer la tenue, à Paris, en

mars 2020, d'un forum international sur la gastronomie et l'alimentation. Ce grand événement, « le Paris Food Forum » sera l'occasion de mener en France des débats approfondis sur l'alimentation de demain, en associant les responsables publics de pays étrangers, des grands chefs français et étrangers, des chercheurs et des critiques. Au travers de ces nouvelles orientations, nous avons choisi de faire rayonner l'image d'une France prolifique, foisonnante, qui s'adapte et répond aux défis d'aujourd'hui concernant le développement de l'agriculture responsable, la sécurité alimentaire, la nutrition, la production alimentaire durable et la préservation de la diversité biologique. A travers Goût de France, la France a démontré que sa gastronomie ne rime pas avec abondance et gaspillage alimentaire mais qu'elle s'inscrit, bien au contraire, dans une démarche consciente et responsable, qui implique l'utilisation rationnelle des ressources, la protection de l'environnement et la protection des valeurs, de l'héritage et de la diversité culturelles. L'engagement sur la durabilité implique une responsabilité dans la production et la consommation alimentaire de tous les acteurs. Ainsi, l'Etat, mais également le secteur privé, les producteurs, les professionnels et l'industrie du voyage doivent encourager la consommation alimentaire durable et établir des liens avec les producteurs locaux. Le tourisme durable constitue en effet désormais l'une des priorités du gouvernement. La croissance des flux touristiques en France et l'impératif écologique amènent nécessairement à répondre à de nouveaux défis environnementaux, économiques et sociaux. C'est pourquoi il a été décidé, lors du Comité de pilotage du tourisme du 17 janvier 2019, de constituer un groupe de travail sur le tourisme durable en France. Menée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), cette mission s'achèvera par la remise d'un rapport fin octobre 2019, qui sera présenté au Premier ministre lors du Conseil interministériel du tourisme, en novembre 2019.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18483

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2908

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2019](#), page 5167